Sentier sous-marin - OLBIA - Hyères

SENTIER AMÉNAGÉ UNIQUEMENT EN PÉRIODE ESTIVALE

Envie de remonter le temps ? Cette excursion palmée facile d'accès est faite pour vous !



exemple de panneau immergé

INFOS PRATIQUES

Territoire(s) de valorisation : METROPOLE TOULON-PROVENCE-MEDITERRANEE

Commune(s) : Hyères

Pratique : Sentier sous-marin

Thèmes : Balade en famille, Curiosité géographique, Faune marine, Flore marine

DESCRIPTIF

Entre histoire et nature, le sentier sous-marin d'Olbia vous permet d'admirer des vestiges archéologiques immergés en face du site d'Olbia, forteresse grecque devenue romaine.

En balade aquatique (PMT), vous déambulez d'abord au-dessus des vestiges d'un quai romain au milieu d'énormes blocs de pierre.

Un peu plus loin, vous découvrirez l'épave d'une Tartane ayant fait naufrage dans les années 1860.

De retour vers la plage vous pourrez admirer un socle rocheux, le paléo-tombolo, qui abrite une vie très riche.

L'été, les juvéniles de toutes les espèces sont visibles.

Vous pourrez observer notamment des oursins, des anémones de mer vertes, la castagnole, les girelles (commune et paon), le sar à tête noire, la saupe…

Informations pratiques :
Activité possible à partir de 8 ans, accompagné d'un adulte responsable.

Aire de départ : Rendez-vous à Hyères, sur la route départementale 559 qui mène à Carqueiranne, face au site archéologique d'Olbia.
Le départ du sentier se trouve sur la plage de l'Almanarre, au niveau du club de voile.

Parking gratuit à proximité ou autocar ligne 39 arrêt Almanarre.
Coordonnées parking de l'Almanarre: 43.050960, 6.132863

Equipement : Palmes, Masque, Tuba (PMT) et combinaison (vêtement thermique) fortement recommandés pour évoluer en toute sécurité.

Toilettes sur place

Les panneaux immergés sont installés en période estivale (mi-juin à mi-septembre).

Le sentier se trouve sur l'aire marine adjacente du parc national de port cros : Cliquez ici pour consulter leur site

Accessibilité :
Accès PMR difficile.

Pour toute personne qui nécessite un encadrement spécifique, il est recommandé de s’adresser à la structure de plongée (ou de randonnée palmée) la plus proche.

CARTE



LES RECOMMANDATIONS



interdiction de fumer et faire du feu

cueillette interdite

bivouac interdit

Emporter vos déchets

Vérifier la météo

La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous. La réponsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne sont pas respectées.

LES ÉQUIPEMENTS

CONTACTS UTILES

Fédération Française d' Etudes et de Sports sous Marins : www.ffessm.fr

Comité départemental de plongée 83 : ffessm-var.fr

Parc national de Port Cros : www.portcrosparcnational.fr

Renseignez-vous sur les conditions météo au port de départ avant votre sortie.

La responsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne sont pas respectées.

La nature ne s'enrichit pas de vos déchets: merci de les trier et de les emporter avec vous.

Ce site est riche en espèces animales et végétales. Aidez-nous à les préserver (ni cueillettes, ni prélèvements).







LE DÉPARTEMENT

Pilote d’un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l’égide des fédérations françaises sportives.
La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d’un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.
Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.